



**REGLEMENTATIONS SPECIALES OFFSHORE WOLRD SAILING (ex-ISAF)
Extrait RSO catégorie 3**

- . **Responsabilité de la personne en charge du voilier: voir RSO art 1.02 / 1.02.1 / 1.02.2**
- . **L'ensemble du matériel ci-dessous doit être présent à bord et pourra être vérifié par le contrôleur d'équipement de course au large**
- . **Certains équipements sont recommandés pour tous et/ou peuvent être obligatoires pour les solitaires ou les doubles**

Avis de course	RSO	Légende:	recommandé pour tous	obligatoire Solitaire	obligatoire Double
		IDENTIFICATION			
	4.01.2	Moyen alternatif pour afficher le N° si aucune voile gérée			
	3.14	CHANDELIERS ET BALCONS en acier uniquement			
	3.14.6	FILIERES (ø mini 4 mm) , transfilage de 100 mm max à chaque extrémité le Dyneema n'est plus autorisé pour les monocoques en catégorie 0, 1, 2 et 3 (OSR 2015)			
	4.04	LIGNES DE VIE acier inox ø 5mm mini ou sangle ou dynema ou spectra à charge de rupture ≥ 20kN			
	4.04.1.a-b	point d'ancrage permettant de s'accrocher avant de monter sur le pont			
	3.08.3-4	PANNEAU DE DESCENTE Chaque élément de porte de la descente doit être assuré au bateau			
	3.27	FEUX DE NAVIGATION Feux de route (ampoules de rechange à bord, sauf feux à LED)			
	3.27.4	Feux de secours (alimentation électrique différente des feux de route)			
	3.28.4	PARC DE BATTERIES dans le cas de démarreur électrique, 1 batterie doit être affectée à cette fonction toutes les batteries doivent être étanches toutes les batteries doivent être arrimées fermement	recommandé		
	4.22.1	BOUEE DE SAUVETAGE 1 bouée de sauvetage (type fer à cheval ou Silzig) avec ancre flottante, feu allumage automatique, bande réfléchissante, nom du bateau inscrit			
	4.22.5	1 Ligne de récupération, de 15 à 25 m facilement accessible du cockpit , d'un diamètre au moins de 6mm			
	4.22.6.a-b-c	1 Collier de récupération			
	3.23.1.a	ASSECHEMENT et SEAUX 2 Seaux, de 9 litres minimum, équipés d'un bout			
	3.23.1b	1 Pompe de cale manuelle fixes (intérieure et extérieure) poignées attachées à proximité Si 2ème pompe manoeuvrable de l'intérieur, peut être électrique			
	3.23.5	la bringuebale de la pompe doit être reliée au bateau par un bout			
	4.20.1.a	RADEAUX DE SAUVETAGE Si EXTERIEUR si il est en conteneur (emplacement dédié)			
	4.20.2.c	Si INTERIEUR d'un coffre donnant dans le cockpit si il est en sac (emplacement dédié)			
	4.20.3	le radeau ne peut pas être installé dans le carré ou à l'intérieur du bateau			
	4.20.3.d	bout de déclenchement fixé au bateau			
	4.20.3.e	le radeau doit pouvoir être mis à l'eau en moins de 15 secondes			
	4.25	COUTEAU DE COCKPIT (dédié) Doit être accessible du cockpit ou du pont. Il est conseillé que ce couteau soit à bout arrondi			
	5.01.1	EQUIPEMENTS INDIVIDUELS DE SECURITE 1 Gilets de sauvetage par équipier 150 N, avec sous cutale, lampe à éclats +sifflet + bande réfléchissante + nom bateau et compatible avec harnais			
	5.01.4	La personne responsable du bateau doit personnellement contrôler chaque gilet de sauvetage une fois/an . si ils sont de type gonflable, une cartouche de gaz de rechange, . ainsi qu'une tête de percussion de rechange par gilet			recommandé recommandé recommandé
	5.02	1 Harnais + longe+ marque de surcharge , ISO 12 401 ou EN 1095, (si 2 m avec 3 mousquetons) nbre mini = 30% de l'équipage; (il est conseillé: égal au nombre de personnes embarquées)			
AC9.5		obligatoire Solitaire recommandé pour tous combinaison de survie étanche (type TPS) au nom du bateau ou de la personne container de sécurité complémentaire au radeau de survie			description du contenu à venir

		MOYENS DE COMMUNICATIONS, DE NAVIGATION, DE POSITIONNEMENT, BALISES	
AC9.3	Div.240	1 Balise RLS (radio de localisation des sinistres ou EPIRB) identifiée et enregistrée au nom du bateau	
	3.29	1 VHF fixe ASN couplée au GPS	
AC9.3	3.29.01	1 Antenne de secours (pas d'essais)	
	3.29.05	1 VHF étanche et portable	
AC9.3	3.29.06	1 Batterie de secours ou chargeur opérationnel	
	3.29.08	(en remplacement de la batterie de secours il est recommandée d'embarquer plutôt une 2° VHF)	
AC9.4	4.10.1	1 Récepteur radio (bulletins météo)	
	4.13.1	1 GPS	
AC9.4	4.13.2	1 Réflecteur radar (recommandé à poste) (octaédrique: 456 mm de longueur minimum pour le tube)	
	4.13.2	1 Speedo / Indicateur de vitesse	
AC9.4	4.13.2	1 Sondeur	
	4.13.2	1 Téléphone satellite	recommandé
AC9.4		obligatoire Double	recommandé pour tous
		1 Système automatique d'Alarme d'homme à la mer avec alarme sonore, cap et distance	
AC9.5		ou 1 Balise AIS individuelle par pers à déclenchement automatique	
		obligatoire Solitaire	recommandé pour tous
AC9.5		1 Transpondeur AIS opérationnel	
		1 PLB	
MATERIEL			
AC9.5	3.24	2 Compas de relèvement dont un installé de manière permanente	
	4.15.1	1 Barre de secours doit pouvoir être montée sur tête du gouvernail (sauf barre franche en métal)	
AC9.5	4.15.2	+méthode de dépannage pour gouverner avec un gouvernail hors d'usage	
	4.12	1 Dessin "sécurité" étanche affiché dans le carré avec les emplacements du matériel de sécurité	
AC9.5	4.06	2 Mouillages (ancre+chaîne+cablot) adaptés prêt à mouiller (dont 1 à poste recommandé)	
	3.18	1 Toilette installées de façon permanente	
AC9.5	4.05.1	1 Couverture anti-feu à proximité cuisine ou réchaud	
	4.05.2	2 Extincteurs à poste fixe, poudre sèche ou équivalent de capacité minimum 2kg chacun	
AC9.5	4.08	1 Pharmacie de bord (Manuel et trousse de 1er secours)	
	4.23.1	4 Feux à main (date de validité à minima août 2016)	
AC9.5	4.23.1	2 Fumigènes orange (date de validité à minima août 2016)	
	3.22	Mains-courantes doivent être fixées sous le pont	
AC9.5	4.09	1 Corne de brume	
	4.03	Pinoches en bois, à proximité de chaque passe coque	
AC9.5	4.11	Cartes marines papier à jour des zones fréquentées	
	4.11	Outils de navigation sur la carte	
AC9.5	4.11	Liste des feux et annuaire des marées, Journal de bord (Bloc Marine)	
	4.07.a	1 Projecteur de recherche, avec ampoules, piles et batteries ou chargeur	
AC9.5	4.07.b	1 Lampe torche étanche, piles et ampoule de rechange	
	4.16	1 Caisse à outils adapté à la navigation + spécifique pour déconnecter le grément	
EAU			
AC9.5	3.21.3	1 BIDON DE SURVIE - 9 litres d'eau douce dans un bidon de 10 L, identifié "secours" et au nom du bateau	
MATERIEL SUPPLEMENTAIRE			
AC9.5	4.26.1	1 Foc de gros temps ou tourmentin de couleur vive - les fibres aromatiques, polyamides ou carbone interdits	
	4.26.2	1 Voile suédoise ou une grand voile arrisée réduisant le guindant d'au moins 40%	
SURVIE - MEDICAL			
AC9.5	6.05.3	Au moins un membre de l'équipage doit être familiarisé avec les procédures médicales	
	6.01.1	1 des des 2 équipiers doit avoir suivi une formation à la survie	obligatoire Double
AC9.5	6.01.1	Titulaire du stage de survie et de la formation médicale	obligatoire Solitaire
MOTORISATION			
A.C 9.1.3		Moteur in-board avec quantité minimale de carburant	

Bernard DUVAL
Directeur de course